

plantaire, finissent par être envahies. La dermite peut devenir érythémato-vésiculeuse, papuleuse, ou même ulcéreuse. Il importe donc de bien savoir traiter cette lésion. M. Quillier vient de préciser les règles à suivre en pareil cas. Le traitement doit être à la fois local et général.

1. *Traitement général*.—Le véritable point de départ de la dermatose réside dans les altérations du tube digestif, que ces altérations agissent par l'intermédiaire des garde-robes souillant et irritant le siège de l'enfant ou par l'intermédiaire du système nerveux vaso-moteur. Il n'est point rare de voir des troubles digestifs, uniquement caractérisés par de simples renvois ou des vomissements se compliquer d'érythème.

C'est dire qu'il faut surveiller avec soin l'allaitement de l'enfant, bien régler les tétées au sein ou au biberon ; souvent il suffit de surveiller l'allaitement pour voir les dermites disparaître en même temps que les troubles digestifs qui les ont occasionnées.

2. *Traitement local*.—Il faut, tout d'abord, recommander les soins hygiéniques élémentaires, la propreté, l'emploi des langes de toile douce, souple, usée, et renouvelés dès qu'ils sont souillés.

Dans les formes vésiculeuses ou papuleuses, il faut veiller à ce que l'enfant ne soit pas toujours maintenu sur le dos ou sur le siège. Il est indiqué de le retourner souvent, et même de le coucher sur le ventre, dans le but d'éviter une compression trop prolongée du plan postéro-inférieur du siège.

Faut-il en outre prescrire des bains ou des pommades ?

En ce qui concerne les bains, M. Quillier répond nettement par la négative : chez les nouveau-nés atteints d'érythème du siège, léger ou accentué, papuleux ou vésiculeux, limité ou non, l'usage des bains doit être radicalement proscrit.

Beaucoup de médecins recourent aux bains tièdes deux fois